

AO TRADUCTEURS HI – 2024 : Traduction / Interprétariat pour la Fédération Handicap International (HI)

Récapitulatif des réponses aux questions

Questions des candidats	Réponses
Concernant le dossier de candidature	L'ensemble des pièces publiées sur HI.org doit être adressé afin que la candidature soit étudiée
Concernant les rubriques qui ne s'appliquent pas au candidat	Il convient de mentionner <b>Non Applicable</b> ou <b>N/A</b> , lorsque la rubrique ne s'applique pas au candidat
Concernant les données financières à transmettre	Si le candidat basé à l'étranger n'est pas en mesure, au vu de son statut, de transmettre bilan et compte de résultat, il peut tout de même poursuivre le processus,
Concernant le « statement of tax account »	Le document doit être transmis au titre de la conformité aux obligations de déclarations fiscales et paiement auprès de l'Administration fiscale du pays, il en est de même pour le paiement des charges sociales
Concernant tout autre document pertinent pour soutenir la candidature	Il peut s'agir notamment de CV, diplôme, certificat de travail
Concernant les références de travail, d'organisations, etc... à indiquer	Dans la mesure du possible, il convient de compléter la rubrique concernant les références
Concernant la signature des documents	L'utilisation de la signature électronique (plus paraphe) est acceptée sur les documents, en conséquence l'impression de l'ensemble des documents est inutile